

## ASSEMBLEE GENERALE 2006

---

### **Rapport moral et d'orientation.**

A l'issue de mon élection en tant que Président de la Maison Pour Tous il y a un an, j'ai souhaité que le travail indispensable de normalisation des pratiques administratives qui avait été entrepris par le directeur depuis 3 ans et demi se poursuive. Une collaboration efficace s'est mise en place avec le nouveau trésorier, Jean Eloy. Il a été rejoint dans ce travail de suivi de notre fonctionnement administratif par d'autres administrateurs très présents, membres du bureau, comme la secrétaire, Valérie Guillemain, ou encore, les membres de la commission finances.

Malgré une situation financière difficile mais qui est en voie de rétablissement partiel, la saison septembre 2005/août 2006 a été riche de nombreuses actions pertinentes qui ont agrémenté notre calendrier.

Actions modestes qui valorisent la vie de nos sections, ou initiatives plus spectaculaires qui montrent la capacité de l'équipe des professionnels à se mettre en mouvement et porter toute une logistique avec d'autres partenaires. C'est à chaque fois nos valeurs qui ont été mises en évidence.

Je rappelle que ces valeurs, notre référentiel commun reste la convention d'objectifs que le Conseil d'Administration a validé et qui est la feuille de route que nous soumettons au directeur et son équipe.

Même si les administrateurs changent, il est indispensable à la Maison Pour Tous de pouvoir continuer à avancer dans une certaine stabilité et avec sérénité.

Même s'il s'agit de raisons juridiques et administratives indépendantes de notre volonté, nous regrettons le fait d'avoir perdu le chantier d'insertion et la gestion de la Cafétéria.

Mais nous pouvons être fiers du travail qui a été accompli pendant deux ans et demi et qui a permis à plus de 30 bénéficiaires d'être engagés dans un processus d'insertion professionnelle.

Nous avons eu l'occasion en septembre dernier de négocier un certain nombre d'éléments indispensables à l'évolution de la MPT avec l'ancienne équipe municipale. La démission du Maire est intervenue avant le vote de ces différents points. Nous sommes dans l'attente du positionnement du nouveau conseil municipal.

L'assemblée générale me donne l'occasion de saluer l'engagement personnel dont font preuve nos animateurs bénévoles pour porter des actions d'envergure comme la course pédestre du « Tour de l'Olivier », des projets novateurs comme les ateliers informatiques, et toutes les autres nombreuses initiatives qui donnent vie à notre structure au quotidien, comme par exemple le programme très riche de l'espace artisanal, entre autre...

Bonne soirée à toutes et à tous.

Et bonne année également puisque qu'il est encore temps de le faire.

**Jean-Yves Louarn**  
**Président**

## **Rapport d'activité :**

### **Au delà d'un simple inventaire :**

Ce qui fait la richesse de la MPT et qui est difficile à quantifier et à valoriser systématiquement avec des bilans et des comptes rendus dans les médias, c'est la multiplicité des petits instants de convivialité, de fêtes, d'échanges et de rencontres qui existent au sein des 50 sections de pratiques amateurs.

Pour faire un petit tour d'horizon rapide :

- du côté de l'espace artisanal, il faut saluer le travail de Cristelle Mencarelli qui a multiplié des formules de stages très attractifs et organisé de très nombreuses sorties.
- Après l'incident administratif lié aux intermittents du spectacle qui nous a lourdement pénalisé la saison passée, nous avons aujourd'hui retrouvé le volume d'usagers des ateliers de musique que nous avions initialement. Nous travaillons avec de nouveaux intervenants qui s'investissent beaucoup dans les animations.
- Toutes ces pratiques artistiques nous amènent à déclencher des partenariats utiles avec les équipements de la régie culturelle de Ouest Provence. C'est ainsi que régulièrement nous installons nos jam's à l'usine, nos matchs d'impro au théâtre de l'Olivier, nos stages de musique au Conservatoire intercommunal.

C'est important, car on découvre là, tout le sens du projet de la MPT et sa complémentarité avec les établissements culturels.

- Parmi les temps forts de cette saison, il faut relever : Une édition remarquable du 10<sup>ème</sup> Tour de l'Olivier – des journées portes ouvertes qui prennent de l'ampleur – toujours sur le même site, l'esplanade Sainte Catherine : les puces moto – les matchs d'improvisation de théâtre – les jam's – les expositions photo régulières – les soirées lectures et poésies – les soirées débats – le forum de prévention routière – les sorties montagne, etc...

- Mais surtout, il y a deux initiatives qu'il convient de mettre en évidence ce soir. Elles sont pertinentes parce qu'elles répondent à des besoins qui avaient été formulés par le public istréen. Elles sont efficaces parce qu'elles sont portées par des animatrices passionnées. Il s'agit du Théâtre d'impro avec Sonia Perez et des ateliers informatique avec Valérie Guillemain.

Un aspect dont on ne parle pas assez et qui pourtant a une incidence sur la qualité de l'encadrement que l'on trouve à la Maison Pour Tous, c'est la formation du personnel. Des formations en comptabilité ont été proposées à nos intervenantes. Deux animatrices profitent de la formation professionnelle : L'une pour passer un BPJEP à Espace Formation, l'autre pour faire l'acquisition d'une licence de management des organisations par la VAE. Du côté des animateurs bénévoles, nous avons organisé des passages du diplôme de secourisme, le club de plongée, sous l'impulsion du nouveau responsable, Charles LIEBART, a pu former 15 personnes au premier niveau d'encadrement, et la section randonnée compte désormais 9 animateurs titulaires du brevet fédéral.

Réussir oui, mais comment ? :

A la Maison Pour Tous, comme ailleurs, on cherche à gagner la confiance et l'adhésion du plus grand nombre. Mais cette quête de popularité et de reconnaissance n'est pas une fin en soi, encore faut-il être attentif aux moyens que l'on utilise pour réussir.

Faire vivre des ateliers de pratiques musicales, c'est bien, mais encore faut-il le faire dans des locaux adaptés avec des intervenants qualifiés et engagés sous un statut conforme.

Organiser des soirées conviviales et des spectacles, c'est bien, mais encore faut-il le faire en respectant les législations liées aux licences d'entreprises du spectacle, les règles d'hygiène et de sécurité, celles qui ont trait à la vente d'alcool, aux restrictions vis à vis du tabac dans certains lieux, etc..

Faire vivre plus de 50 sections de pratiques amateurs en leur offrant le maximum de souplesse et d'autonomie, c'est bien, encore faut-il permettre aux animateurs d'avoir la maîtrise de leur budget et leur soumettre des règles administratives.

Gérer une équipe de professionnels qui s'agrandit, accueillir des emplois aidés, c'est notre rôle, mais encore faut-il faire appliquer la convention collective, prévoir la formation des salariés, la pérennisation des postes, se doter d'outils et de compétences en comptabilité qui soient à la hauteur de nos ambitions.

J'arrête ici, la liste serait longue. Depuis trois ans et demi, je me suis employé avec le soutien de quelques administrateurs à normaliser un certain nombre de pratiques à la MPT. J'avoue que ce travail n'a pas été très excitant, d'autant qu'il a fallu remettre en question des habitudes et se heurter à des résistances fortes au prix souvent d'une certaine impopularité.

Mais le résultat est là : des profils de postes clairs, des salariés engagés dans des formations, une comptable qui a su maîtriser un logiciel en comptabilité performant, la transparence dans les budgets de chaque section, des partenariats qui nous permettent d'utiliser des équipements adaptés, une convention d'objectifs, etc...

J'ai toujours pensé qu'un centre d'animation social et culturel se devait plus que tout autre structure être irréfutable.

Ce que je souhaite pour mes collaboratrices et pour les membres du Conseil d'Administration, c'est que l'on puisse maintenant passer à autre chose et aller vers de nouveaux horizons, enfin...

Dépasser le simple statut d'un lieu dédié aux pratiques amateurs :

Sur nos 50 sections, il y a les quelques ateliers où l'on transmet un savoir, un art. Là, l'intervenant est rémunéré. Pour ceux-là, une administration solide est nécessaire.

Et puis il y a la majorité des autres sections où l'intervenant est bénévole, ou le groupe fonctionne de façon quasi autonome, presque comme une association. Dans ce cas, la MPT devient une sorte de « maison des associations » qui offre un soutien méthodologique et logistique en agissant comme un « facilitateur » pour le bon fonctionnement de ces ateliers, l'accès aux locaux, etc...

Nous pouvons dépasser cette simple mission reconnue sur la ville comme efficace et parfaitement légitime. J'aspire en tant que professionnel de l'animation, que la structure que je dirige s'intéresse désormais sérieusement comme le prévoit sa convention :

- aux problématiques du loisir chez les jeunes
- à l'accompagnement de projets
- au développement du multimédia comme outil d'animation
- à l'insertion professionnelle
- à une collaboration encore plus visible avec la régie culturelle de Ouest Provence
- à une implication dans la politique de la ville et la vie des quartiers
- entre autre

Comme Bernard Faure ( directeur du CEC ), j'attends avec impatience et avec beaucoup de convictions que le CEC devienne réellement ce lieu de citoyenneté active. Mais d'abord il faut que les structures réapprennent à se parler entre elles et décident de s'associer pour concevoir le CEC de demain. Et la MPT a un rôle à jouer dans cette réflexion.

J'ai l'intime conviction que la MPT arrive à un tournant de son histoire. Qu'elle aspire désormais à dépasser son statut de centre d'animation pour explorer de nouveaux horizons, pour collaborer davantage avec d'autres structures. Il me semble que le temps est venu de trouver le moyen de réfléchir au problème de cette existence virtuelle de la MPT sur un site, le CEC, saturé de demandes, qui lui fera de moins en moins de place à l'avenir. Que le temps est venu de régler les problèmes de locaux et de sécurité qui se posent pour le club de plongée, pour le local batterie, entre autre...

Avec cette légitimité incontestable dont elle profite sur la ville après tout le travail qui a été fourni, la MPT doit se fixer de nouveaux objectifs, de nouvelles ambitions. Elle mérite que les collectivités locales l'y encourage en lui offrant de nouvelles perspectives .

Le Conseil d'Administration qui sera élu tout à l'heure sera peut être je l'espère, celui qui nous aidera à franchir ce pas.

**Christophe CAILLAULT**  
( directeur )

**Rapport financier :**

Le rapport financier cette année sera plus copieux que d'habitude étant donnée la situation particulière dans laquelle se trouve la Maison Pour Tous.

La prudence et les restrictions ont fait que le déficit a été très sensiblement réduit. Mais, après une année où nous n'avons honoré que nos charges fixes ( salaires, honoraires, contrats de maintenance, etc.. ), nous mettons en évidence ce qui avait été longuement présenté il y a un an lors de l'assemblée générale : à niveau de dépenses égal à zéro, nous générons inévitablement un déficit annuel minimum de 13 000 euros.

Je vais partager mon intervention avec notre Directeur, Christophe Caillault, pour faire la transition entre l'ancien et le nouveau bureau puisque l'élection qui a eu lieu il y a un an s'est faite le 9 février 2006, c'est à dire au milieu de l'exercice financier dont nous examinons la clôture ce soir.

Souvenez-vous, il y a un an, nous présentions le bilan de la saison septembre 2004-août 2005 avec un déficit de 40 000 euros pour la MPT et 24 000 euros pour la Cafétéria, soit au total, un déficit de 64 000 euros. (Ce déficit, un an après, a été ramené à 31 000 € comme nous l'avions prévu ). Je voudrais rappeler que le Conseil d'Administration avait conscience que cette saison sept 2004- août 2005 était particulière et avait généré un certain nombre de dépenses exceptionnelles indispensables au fonctionnement de la MPT et qui ont toutes été validées par le Conseil d'Administration d' alors. Le trésorier, Monsieur Hornain en avait d' ailleurs fait l'inventaire lors de l'assemblée générale. (parmi les dépenses les plus significatives : l'achat d'un logiciel et d'une formation sur Quadratus, l'engagement d'une comptable, les pénalités suite au contrôle URSSAF et à l'incident lié à la gestion des intermittents du spectacle, entre autres).

Sa présentation nous avait également permis de vérifier tous les bienfaits pour notre structure, du passage d'une comptabilité non plus annuelle, mais par saison.

La charge de travail de la comptable en a été allégée et, nous pouvons désormais avoir une véritable lisibilité de l'activité financière de chaque activité, plus de transparence pour nos usagers et l'occasion pour nos 50 responsables de section d'avoir une bonne maîtrise de leur budget. Au final, l'écrasante majorité des activités réussit à équilibrer son budget.

Mais surtout, en isolant analytiquement l'activité financière des ateliers de pratique amateur (qui se révèle être une opération qui s'équilibre globalement) nous avons pu faire la démonstration que la subvention de fonctionnement qui nous est accordée par la Ville ne suffit plus depuis longtemps à financer nos charges fixes. Même avec un niveau de dépenses réduit quasiment à zéro comme ce fut le cas cette saison, nous générons un déficit systématique. Depuis dix ans, comme beaucoup de centres socioculturels, la gestion des fins de contrats aidés ( CEC ou CAE ) a été mal négociée avec les collectivités locales. Des emplois ont été pérennisés sans que les subventions de fonctionnement suivent ces augmentations de la masse salariale. Il est de notre responsabilité d'alerter la Ville vis à vis de cette situation.

Nous l'avons fait de façon très claire il y a un an en votant la fin du Contrat CEC de Madame Marques que nous n'avions plus les moyens de financer. Le Maire à l'époque s'est engagé à récupérer ce poste dans l'effectif des agents municipaux. Le Conseil d'Administration a alors choisi de prolonger d'un an ce contrat ce qui, évidemment, alourdit le déficit.

En septembre 2006, en présentant une situation rétrospective sur dix ans, nous avons négocié avec la Ville les trois éléments suivants :

- Mise à disposition d'une comptable professionnelle, indispensable pour une structure de notre importance. Elle permettait de libérer le directeur des très lourdes tâches administratives qu'il assure anormalement depuis 3 ans et demi et qui permettait également de réduire les coûts de notes d'honoraires. (je ne comprends pas ce passage rouge)

- Une augmentation de 25 000 euros de la subvention 2007 pour le rétablissement de la situation déficitaire, un fonctionnement normal et la constitution d'un fond de roulement
- La prise en charge de Madame Marques dans l'effectif des Agents de la Ville à la fin de son contrat CEC en mai 2007.

La municipalité ayant changé, il nous faudra rapidement prendre rendez-vous avec Madame le Maire pour trouver une solution à ce déficit systématique.

Bilan de la MPT :

Même s'il est possible de réduire sur plusieurs années le déficit en limitant complètement les dépenses, cette situation ne peut plus durer, et, elle nuit au dynamisme de la structure et met nos comptes à découvert presque en permanence.

Nous payons des agios, mais à ce propos il convient de souligner que notre banque le Crédit Mutuel et son Directeur Monsieur Mertz, fait un effort très significatif pour que nous ne soyons pas trop pénalisés. C'est l'occasion de remercier ce partenaire indispensable pour la Maison Pour Tous qui en plus, soutient financièrement sous forme de sponsoring un certain nombre d'actions.

Concernant l'exercice qui est en cours et qui est déjà à moitié entamé, un certain nombre de charges ne vont plus nous être affectées :

- diminution significative des frais d'honoraires suite à la fin du chantier d'insertion
- baisse très importante de la masse salariale
- fin d'un emprunt

Mais nous sommes également à la recherche d'autres solutions pour trouver des financements.

- Le Président souhaite organiser un loto.
- Nous allons renforcer nos recherches de sponsors qui sont déjà très présents sur la course pédestres du tour de l'Olivier.
- Certaines cotisations devront être augmentées à la rentrée prochaine pour équilibrer le budget des activités trop déficitaires.
- Pour limiter les découverts bancaires (donc les agios), il serait utile de limiter les paiements échelonnés des cotisations aux activités. Cette mesure permettrait également de libérer beaucoup de temps à notre comptable.
- Nous vous proposons de passer le prix de la carte d'adhésion à la MPT de 3 à 4 euros, ce qui apporterait environ 1500€. Nous vous soumettons cette décision au vote de ce soir.
- Et si vous avez d'autres bonnes idées ...

Bilan de l'opération « Chantier d'insertion » Cafétéria :

Lors de la saison septembre 2004 / août 2005, nous avons clôturé avec un déficit de 24 129 euros  
Pour la saison septembre 2005 / août 2006, le déficit est ramené à 18 765 euros.

Sur les deux ans et demi d'exercice où la MPT a eu en charge la gestion de ce chantier d'insertion, nous avons perdu un peu plus de 42 000 euros.

Mais il faut relativiser ce chiffre et apporter quelques explications.

Dans nos budgets prévisionnels, nous avons choisi de quantifier et de valoriser le temps (passé pour cette opération) du directeur, de la comptable et d'une secrétaire ce qui sur les deux ans et demi d'exercice, représente plus de 33 000 euros. Évidemment nous nous sommes très vite aperçu que vu la construction initiale du projet tel qu'il nous a été transmis par l'ancien porteur de projet (Espace Formation), il nous serait impossible de récupérer cette valorisation. Aussi faut-il considérer que nous avons offert gratuitement du temps de travail à ce projet sans pourvoir en tirer un dédommagement financier.

En réalité nous avons perdu 9000 euros dans cette aventure, somme à laquelle il faut retirer les deux primes de précarité versés aux coordinateurs et que nous n'avions pas prévu.

Au final, parce qu'il y a encore des produits à recevoir sur cette opération, on peut dire qu'en réalité nous avons presque réussi à rendre cette opération économiquement viable, comparé à l'expérience

initiale de la première année portée par Espace Formation qui s'est soldé par un déficit de 22 000euros.

Si nous avions eu la possibilité d'agir sur la construction initiale du projet, nous aurions passé le poste de coordinateur à mi-temps, ce qui aurait été suffisant.

Pour que votre information soit complète sur ce sujet, sachez que nous avons abandonné cette opération le 31 août dernier parce que les nouvelles prérogatives des ateliers d'insertion Borloo ne permettaient plus des financements pour des chantiers d'insertion uniquement à vocation de re socialisation.

Nous aurions pu continuer à gérer la Cafétéria sans le chantier d'insertion et avec l'accord de Ouest Provence si un problème juridique (nous sommes de compétence municipale et l'outil Cafétéria est de compétence Ouest Provence) n'était pas intervenu. Depuis janvier dernier, la Cafétéria est ouverte après une fermeture de 5 mois sous la forme d'une régie directe Ouest Provence.

Christophe CAILLAULT (Directeur) - Jean ELOY (trésorier)